

Tartagueule

à la récré



N°110 octobre 2014 Bulletin de la CNT Éducation Rhône et Ain avec le soutien de la CNT- PTT

Une juste répartition des richesses

Le cœur du système de la sécurité sociale est d'assurer à chacun-e d'entre nous les moyens de pouvoir nous soigner et ce quelle que soit notre situation économique. En effet chaque travailleur-euse, lorsqu'il-elle est en activité, participe à son financement par le biais du versement d'une partie de son salaire. Ce système est basé sur la solidarité, afin que les richesses produites soient partagées équitablement pour que, toutes et tous, nous puissions en profiter. Notre sécurité sociale date de 1945 et provient du Conseil National de la Résistance. En voici la base : « Il est institué une organisation de la sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent. ». L'époque était toute différente et le capitalisme après avoir collaboré avec le régime de Vichy et les nazis était contraints de lâcher du lest.

Un projet inacceptable pour le Medef, le patronat et le capitalisme en général

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le capitalisme a repris du poil de la bête, et dans la guerre sociale qu'il livre aux travailleurs-euses, il entend bien évidemment rogner sur tout ce qui peut lui permettre d'augmenter ses profits. Un des angles d'attaque parmi d'autres (augmentation du nombre d'heures de travail, recours à la précarité pour avoir du personnel

SECU : c'est nous qui travaillons, c'est nous qui décidons !

corvéable, facilité de licenciement) est d'attaquer ce que les patrons-nes ne cessent d'appeler les « charges » sociales, qui dans les faits, est simplement notre salaire socialisé afin de financer tout le système de protection sociale que nous connaissons. Pour cela, avec le concours des médias et des politiques, on ne cesse de nous rabattre les oreilles avec le coût du travail et le manque de productivité.

Un gouvernement aux ordres

Après s'être grassement gavé pendant 5 ans avec Sarkozy et ses exonérations ou abaissements de « cotisations » sociales, le changement de majorité n'a, lui, apporté aucun changement à cette politique. Les exonérations de cotisations, notamment sur les bas salaires se poursuivent, et ce à hauteur de 30 milliards d'euros par an (à mettre en parallèle avec le fameux trou de la sécu de 21 milliards!). Il faut aussi rappeler que ces exonérations s'élevaient à 3 milliards d'euros en 1993. La cour des comptes dès 2006 s'interrogeait sur ce " dispositif incontrôlé ", au coût " très élevé " et à " l'efficacité quantitative incertaine ". A cela, il faut ajouter le pacte de responsabilité de Hollande qui va amputer la sécurité sociale de 20 milliards supplémentaires.

Face à un tel constat, il est important de se mobiliser jeudi 16 octobre afin de défendre le système de protection sociale et notamment la sécurité sociale, mais il est encore plus nécessaire de prendre conscience que ceci s'inscrit dans

la lutte de classes menée par le patronat et le capitalisme pour ses propres intérêts relayés par le gouvernement. D'autres choix de société sont possibles, mais ceux-ci ne verront le jour que si nous les imposons. C'est pour cela qu'une seule journée de grève ne sera pas suffisante et qu'il va nous falloir construire une réelle mobilisation qui impose d'autres choix au gouvernement.

**Jeudi 16 octobre 2014 :
Toutes et tous en grève
pour défendre la sécu !
RENDEZ-VOUS à 10H30
DEVANT LE SIEGE DU
MEDEF
60 AVENUE JEAN MERMOZ**



Pour une révolution sociale, éducative et pédagogique.

CNT ÉDUCATION c/o SUTE - CNT

Palais du Travail, 9 place Lazare Goujon, 69100 Villeurbanne

Permanences : 1er mardi du mois à 20h30 et 2ème mercredi du mois à 18h

44 rue Burdeau (Lyon 1er) / Tel : 07-81-34-21-49 educ69@cnt-f.org



Pas de fusion à Grignard !

Pour régler les difficultés rencontrées par le collège Mermoz (faibles effectifs, élèves en grandes difficultés, etc.), l'inspection d'académie n'a rien trouvé de mieux que de proposer une fusion avec le collège Grignard... En gardant les deux sites! (Les élèves démarreraient leur scolarité sur un site puis changeraient en cours de scolarité).

Outre le fait que le futur collège ne serait plus un établissement "à taille humaine", tous les dispositifs pédagogiques regroupant plusieurs niveaux seraient fortement affectés par cette fusion. Cette "solution" à deux sites impliquerait également la fermeture de l'ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire). A cela s'ajouteraient des problèmes de transport pour les élèves.

Toutes ces raisons font craindre de nombreuses difficultés sur le plan pédagogique et une fuite d'élèves vers le privé.

Alors face à ça... ben on s'est mis en grève !

Diff de tracts, journaux, télé, pétition, rassemblement... De quoi faire réagir Baglan (chef de l'inspection d'académie) qui se montre maintenant beaucoup plus réservé dans ses envies de fusion : le regroupement des deux collèges n'est plus un projet mais un des scénarios possibles parmi d'autres...

Les politiciens ont laissé la situation du collège Mermoz se dégrader et maintenant ils cherchent une mauvaise solution qui menace l'équilibre du collège Grignard... Ils sont prévenus, si le projet de fusion refait surface, nous réagissons !



Les syndicats SNEP-FSU (syndicat des professeurs d'EPS), SNES-FSU, SUD Education, CGT Educ'action et CNT Education du Rhône appellent à soutenir financièrement un de leurs collègues exclu un an sans traitement de l'Education Nationale, sans droit au chômage.

Notre collègue Mohamed Hassaïne, professeur d'E.P.S. au collège Henri Barbusse de Vaulx-en-Velin, animait l'AS escalade en novembre 2013, lorsqu'un élève a eu un accident mortel. Suite à cet accident, il est exclu temporairement de l'éducation nationale pour un an sans traitement à partir de septembre 2014.

Vous pouvez envoyer vos dons à l'attention de l'amicale du collège Henri Barbusse, 10 avenue Henri Barbusse, B.P. 2, 69120 Vaulx-en-Velin, avec comme mention au dos du chèque, "solidarité Mohamed Hassaïne"

L'École des barricades



Vingt-cinq textes pour une autre école
L'École des barricades, c'est, à travers 25 textes qui ont marqué l'histoire de l'école et de sa contestation – de 1814 à 2014 –, la découverte d'une autre pédagogie, engagée et révoltée : une éducation des opprimés pour les opprimés.

Loin des récurrentes et stériles querelles sur l'école ou des débats de spécialistes, cet ouvrage nous propose un autre regard sur l'école et esquisse ce que pourrait être, aujourd'hui, une pédagogie subversive et émancipatrice.

Il s'agit, en renvoyant dos-à-dos les tentations réactionnaires et les adaptations du système éducatif à l'air du temps, de tracer des perspectives en pensant à la fois « contre » l'École et pour une autre éducation en mettant les

combats et les expériences d'hier et d'aujourd'hui au service des luttes sociales et pédagogiques de demain.

« Tartagueule à la récré », comme l'ensemble des publications de la CNT, est rédigé et maqueté par des militant-e-s après leur journée de travail. Notre syndicat, refusant toute bureaucratisation, fonctionne sans permanents et sur la base de la rotation des tâches, afin que chacun-e s'implique concrètement dans la vie du syndicat.

Pour rester en contact avec la CNT, recevoir des Tartagueule ou adhérer, envoyez-nous un mail à educ69@cnt-f.org ou renvoyez ce coupon complété à notre adresse

- Je souhaite rester en contact avec la CNT et recevoir le Tartagueule :
- Nombre d'exemplaires pour les diffuser autour de vous :
- Je souhaite adhérer à la CNT

Nom / Prénom :

Adresse :

Mail :

